



## Sommaire :

- p.1 Mot du maire
- p.2 Mot du maire (suite)  
Vie communale
- p. 3 et 4 Vie communale
- p.5 Informations diverses
- p.6 Actualités, agenda du trimestre
- p.7 Topo balade d'été « Le Ménil »
- p.8 Portrait : Leila, bergère au Col de la Croix
- p.9 L'école en images
- p.10 et 11 Les pages de l'école
- p. 12 Nos associations
- p.13 La Charte de la forêt
- p.14 Le courrier des lecteurs
- p.15 Informations pratiques
- P.16 L'actualité en images

## Fête au village Tréminis le 13 Juillet

Sur la place de la mairie

Chasse au trésor pour les enfants de 5 à 12 ans  
Inscriptions avant le 6 juillet à l'épicerie

Départ : 14 h  
Permis 2 €

Concours de pétanque à la mêlée à partir de 15h30 au terrain de sport du hameau de l'Eglise  
(Inscription gratuite à partir de 15h)

Vente de Sorbets vogabondis !

A 19h Apéritif offert par la mairie

A 20h Place de la mairie

### Menu

- Soupe aux courgettes basilic
- Assiette froide : salade niçoise, tranches de rôti de porc, tarte épinards chèvre ou sans chèvre
- Fromages
- Café gourmand : café, crumble aux pommes abricots, congolais, crème brûlée

Vin et café compris 12,50 € adulte  
6 € enfant

Réservation et règlement à l'épicerie par chèque à l'ordre du Sou des Ecoles jusqu'au 8 juillet  
Contact : 0671560801



## A Tréminis dimanche 24 juillet

Foire à Tout :

Vide-grenier,

artisans,

marché des producteurs

A partir de 9h sur la place et les rues de Château Bas



Exposition de voitures anciennes...  
Contact : 0675129289  
Emplacement gratuit



Stands de jeux, tombola du panier gami, animations...  
Buvette Petite restauration Sorbets



Organisé par le Comité des fêtes avec le Tréminis Club et le Sou des écoles

IPNS

**A Tréminis**  
**samedi 16 juillet**  
**dimanche 17 juillet**  
**à 20h30**  
JE SERAIS LE MONSIEUR SI JE N'ETAIS LA MEILLEUR  
**OURAGAN**  
**2 séances exceptionnelles**  
**En 3 D**  
Le voyage de 15 000 km du phénomène climatique le plus dévastateur sur notre planète : l'ouragan  
En présence de Cyril Barbançon, le réalisateur, habitant du Trièves qui échangera avec les spectateurs !

## Le mot du maire

Par Frédéric Aubert

Odeur de foin, fête du village, fanfante, randonnées, rencontres, cloches de vaches, chaleur, soirées entre amis, longues journées de labeur, expositions, orage, musique, foire à tout, coucher de soleil sur Ferrand... Cet inventaire à la Prévert évoque bien entendu l'été dans notre village; cette période particulière où la population fait plus que doubler (on pourrait rêver que ce soit comme ça 12 mois sur 12 !), où nous retrouvons les habitués, où nous avons le plaisir d'accueillir de

nouveaux venus, et des gens de passage qui découvrent notre région souvent émerveillés, à vélo, à pied, à moto ou accompagnés d'un âne. Ces personnes qui font connaissance avec notre village posent parfois des questions sur la vie le reste de l'année et sont généralement étonnées d'apprendre comment fonctionne un petit village comme le nôtre, de découvrir tous les services qui existent, les commerces locaux, les animations et la quantité

Suite page 2



Suite de la page 1

d'associations qui proposent tout un éventail d'activités dans le Trièves. Il faut dire que la vie du milieu rural et montagnard ne fait ni la Une des journaux ni le "prime time" des chaînes de télévision!

Parmi nos atouts : l'école dont nous avons appris les menaces de fermeture dans deux ans. Mais les différentes rencontres et la concertation que nous avons mise en place ont débouché sur une réunion à l'échelle de la Communauté de Communes du Trièves avec l'inspecteur de l'Education Nationale du secteur. La position qui a été prise est claire : il faut conserver le maillage tel qu'il existe aujourd'hui avec des écoles réparties sur tout le Trièves. Pour cela, une redistribution de la population scolaire doit être envisagée, ce qui modifiera des habitudes, mais pérennisera l'existence de toutes nos écoles, élément essentiel de l'attractivité de l'ensemble de notre territoire.

D'autre part, les travaux qui ont débuté à L'Eglise, sur la place de la mairie, vont se poursuivre jusqu'en milieu d'automne. Ils entraîneront bien entendu quelques nuisances et certaines restrictions de circulation, mais au final, l'esthétique de ce secteur devrait en être nettement améliorée.

Enfin, vous trouverez, dans ce numéro, les offres d'activités et les animations qui vous seront proposées dans les semaines qui viennent. L'objectif est toujours de favoriser les rencontres, le faire et le vivre ensemble et de tourner le dos à l'entre-soi et à l'égoïsme.

### Travaux d'enfouissement des réseaux place de la mairie

Depuis fin juin, les travaux d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique ont débuté dans le secteur de la place de la mairie. Ces travaux portés par le SEDI (Syndicat des Energies du Dé-

partement de l'Isère) auquel la commune a délégué sa compétence, visent à la suppression de tous les poteaux électriques et téléphoniques, la disparition des lignes aériennes et la démolition du transformateur électrique particulièrement disgracieux. Il est à noter que l'ancien WC public fermé depuis des années et vestige d'une autre époque a déjà été supprimé par notre employé municipal.



Le transformateur sera remplacé par un transformateur bas, posé au sol. Dans la phase suivante, une colonne semi-enterrée pour les ordures ménagères sera installée à côté et se substituera aux bacs actuels. Le réseau d'eau sera repris, et un nouveau WC public construit à proximité du terrain multi-sports.

Ces travaux s'élèvent à 147 500 € pour la partie électricité pris en charge en totalité par le SEDI. Pour la partie téléphone, le coût est de 22 171 € supportés par la commune à hauteur de 17 557 €. Inévitablement, la circulation se trouvera quelque peu perturbée dans le secteur. Le maximum sera fait pour limiter les désagréments, mais selon l'avancement du chantier, la mise en place d'une circulation alternée sera par moments nécessaire. La coupure totale sera réduite au mieux avec mise en place d'une déviation par Le Serre.

Le chantier se poursuivra tout le mois de juillet, sera interrompu en août et reprendra en septembre pour une fin prévue en novembre.

Ce coin de notre village en sera transformé. La suite du projet



avec une phase ultérieure comportant réaménagement de la circulation et du stationnement est à l'étude.



### Urbanisme

Notre Plan d'Occupation des Sols (POS) est caduc depuis le 1er janvier 2016. Nous appliquons depuis le Règlement National d'Urbanisme, le RNU et les prescriptions particulières de la loi Montagne. Les instructions pour les permis se font toujours par la commune en Commission Urbanisme, puis la décision et l'avis de conformité sont donnés par la préfecture.



### Toutes nos

### Félicitations

à Alexandra Galeazzi de l'Agence Postale ainsi qu'à Damien Picca, heureux parents pour la deuxième fois d'un petit garçon Lewis, né le 23 mai et qui fait la fierté de son grand frère. Fabienne Pelletier, sa remplaçante attirée, assure les permanences à l'Agence postale pendant son congé de maternité.

### État civil

### Naissance



Félicitations à Véronique et Luc ROUX pour la naissance de leurs fils Lovis et Nathan, nés le 24 mai.





### La Sécurité Routière à Tréminis

Après les comptages effectués du 9 au 19 juin 2015 à Château Bas, il s'est avéré que les vitesses moyennes constatées dans le coeur du village ne sont pas trop excessives. Le nombre d'excès de vitesse reste faible (moins de 4% des usagers). Des marquages au sol sont donc prévus ainsi qu'une traversée limitée à 30km/heure. En revanche, les valeurs constatées à l'entrée (ou la sortie) en provenance de Prébois (ou en direction de Prébois) sont mauvaises, deux usagers sur trois sont en excès de vitesse. Nous avons donc mis en place, et à l'essai, des séparateurs plastique pour matérialiser des rétrécissements et des chicanes. Ce premier essai s'avère la plupart du temps efficace : beaucoup d'usagers respectent le dispositif. Nous allons encore tester d'autres dispositions alternatives à celles déjà en place. Nous arrêterons un plan définitif en fonction des différents résultats constatés. Ceci demandera encore un peu de temps avant de finaliser l'opération.

Des essais similaires sont également envisagés à l'entrée du village de l'Eglise en venant de Château Méa car les constatations sont à peu près identiques. Il faut protéger le croisement de la place de la Mairie et les abords de l'école.

### Connexion Wifi à Château Bas



Plusieurs résidents ont émis le souhait de se connecter au Réseau Internet de l'agence postale comme cela se fait à la mairie. Mais l'abonnement internet de l'Agence

Postale est assuré par La Poste elle-même.

Par mesure de sécurité des transactions, les codes de la Livebox sont détenus uniquement par la La Poste et la WI FI ne peut donc être partagée.



### Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat sera fermé

- le samedi 09 juillet
- du lundi 18 juillet au 31 juillet
- du lundi 15 août au 21 août



### Les relevés d'eau

Comme l'an dernier, les compteurs ont été relevés à la fin du mois de juin, ceci afin de permettre le paiement des factures début septembre pour étaler les charges de fin d'année.



### Affouages

Les lots d'affouages seront disponibles à l'automne (tarifs non connus à ce jour). Ils seront sur le chargeoir du pique-nique. Vous pouvez déjà vous préinscrire en mairie par téléphone ou mail.

### Les mots en balade

La bibliothèque, dans le cadre « des mots en balade » offrira aux enfants un spectacle de marionnettes «l'île enchantée» par la compagnie Talabar le dimanche 2 octobre à 14h30, à la salle des fêtes.



### Colloque sur la forêt de montagne à Tréminis

Le 3 juin dernier, notre village a accueilli un colloque organisé à l'initiative de la Communauté de Communes du Trièves intitulé "Notre Forêt de montagne".

Elus, professionnels, représentants des différents usagers de la forêt, en tout une soixantaine de personnes, a participé aux différents travaux qui se sont déroulés tout au long de la journée.

Dans la première partie, l'intervention de Marie-Noëlle Battistel, députée, a été consacrée à l'acte II de la loi montagne et aux bénéfices qu'en tirera la forêt.

Dans un deuxième temps, c'est Axelle Riaille (chargée des projets forêt au Conseil Départemental de l'Isère) qui a présenté les enjeux forestiers de la loi NOTRE.

Ont aussi été abordés les problèmes de régénération des peuplements forestiers, du changement climatique et de la nécessaire adaptation de nos pratiques forestières, de la pression due aux grands cervidés, des questions foncières ou encore de la desserte des massifs.

M. Mullik, Conseiller Départemental a présenté la politique de l'Isère en la matière.

Etait aussi présente Mme Terrier, Conseillère Régionale, qui a fait lecture du communiqué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'après midi a été consacré à des tables rondes sur les enjeux de la forêt, atout majeur pour le développement économique, social et environnemental des territoires de montagne.



TRÉMINIS

Le bois, l'énergie verte du 21e siècle

## Le loup dans le Trièves

Depuis 1992, le loup est à nouveau présent sur le territoire français. D'abord arrivé dans les Alpes-Maritimes, il a, année après année, conquis de nouveaux territoires. Aujourd'hui, sa présence est avérée dans 33 départements de métropole des Pyrénées aux Ardennes. Officiellement, sa population est estimée à plus de 300 individus, mais, les plus hautes autorités admettent que ce chiffre est probablement très largement au dessous de la réalité.

Bien que les éleveurs se soient progressivement organisés (enclos, surveillance, chiens de protection...), au fil des années, les attaques de troupeaux se sont faites plus nombreuses passant de 4171 victimes en 2010 à 9137 victimes en 2015. Les indemnisations passant dans le même temps de 1,18 à 2, 81 Millions d'€. Certes les mesures de protection des troupeaux ont leur efficacité, mais aussi leurs limites.

Le loup, animal particulièrement intelligent, est capable d'observer et de s'adapter à des situations nouvelles: les troupeaux sont parqués durant la nuit et sous la protection des chiens, il attaque donc maintenant en pleine journée de plus en plus souvent, ce qui était rarissime il y a quelques années!

D'autre part, la présence de chiens de protection ne va pas sans poser des problèmes de cohabitation avec le tourisme et les incidents avec les randonneurs augmentent chaque année.

Le printemps 2016 a été particulièrement difficile, d'abord dans les départements du sud (Alpes Maritimes, Alpes de

Haute Provence, Var) puis, à nos portes avec les multiples attaques à Chichilianne, Gresse et St Andéol, Lus la Croix Haute.

Aujourd'hui le contexte est devenu particulièrement tendu dans certains territoires. Les éleveurs et les transhumants sont excédés par une situation qui leur semble sans issue.

Ainsi, des pans entiers d'activité de nos montagnes dont la situation était déjà délicate se voient directement menacés dans leur survie. De plus, ce sont aussi des immensités entretenues par les troupeaux sédentaires ou transhumants qui risquent à terme d'être abandonnés et retourner à la friche.

Des moyens existent (tirs de protection, tirs de défense, tirs de prélèvement) mais, le loup bénéficie de son statut d'animal protégé par la convention de Berne sur les espèces menacées et celle-ci s'impose aux Etats dont les marges de manoeuvre se trouvent encadrées.

Face à cette situation qui touche une grande partie du pays, une association de maires s'est créée fin 2015 : **L'Union pour la Sauvagerie des Activités Pastorales et Rurales**. Son but est clairement d'être un lien entre les éleveurs et l'Etat, afin de diminuer la pression du loup dans les situations de crise, mais aussi d'obtenir des solutions pour que les populations de loups restent compatibles avec la pratique de l'élevage et du pastoralisme, ceci passant nécessairement par une révision du statut du loup dans la convention de Berne.

Lors de sa séance du 30 mai 2016, le Conseil Municipal de Tréminis a décidé, à l'unanimité, d'adhérer à l'USAPR.

**Dernières attaques** : « En quelques jours, la meute de loups qui a sévi déjà l'an dernier, est probablement revenue hanter les nuits des éleveurs de brebis du Haut-Diois. Coup sur coup, deux attaques ont été relevées sur les communes de Glandage et Lus-la-Croix-Haute. La première attaque, le 26 juin sur les Alpes de Jocou,

a entraîné la mort de 5 animaux dont deux ont été dévorés entièrement. La seconde attaque s'est déroulée dans le hameau "Les Amayères" le 27 juin et a fait 16 victimes. »

(<http://www.ledauphine.com/drome/2016/06/30/le-loup-attaque-a-lus-la-croix-haute-et-glandage-21-brebis-egorgees>)

## Les nouveaux TAP pour la rentrée prochaine

Nous avons comme les années précédentes travaillé avec Cordéac et St Jean d'Hérans pour recruter des intervenants. Avant la réunion de décision, nous avons proposé aux enfants de voter pour les activités qu'ils préféreraient. Leurs choix ont été écoutés, ainsi ils seront plus investis dans les futurs ateliers sur les 3 périodes.

**1ère période du 1er septembre au 1er décembre** : "Voir la montagne autrement" Antony Sanson propose des « expériences Nature » chercher, expérimenter, trouver en s'amusant : ex faire un volcan, fabriquer des nuages  
**2ème période du 8 décembre au 30 mars** : "Helinka marionnettes" Rémi Verdier propose la fabrication de marionnettes et créations de saynètes.

**3ème période : du 6 avril au 6 juillet** : "l'Art et le Souffle" Sophie Martinez animera des séances de Qi Gong avant les activités, manuelles peinture, terre, bricolage.

Cette année, à chaque fin de cycle, il y aura une petite manifestation pour inviter les parents et amis à admirer les productions avec apéritif offert et repas partagé à 18h30, afin de tisser encore plus de liens avec nos villages amis ayant des classes uniques. Nous commencerons par une « mini-fête de la Science » avec les réalisations et les expérimentations des enfants à Tréminis le vendredi 9 décembre puis après le module « marionnettes » trois petits spectacles à St Jean d'Hérans le vendredi 31 mars et pour bien terminer l'année scolaire, une démonstration de Qi Gong et une exposition des œuvres à Cordéac le vendredi 30 juin.



PREBOIS - APRÈS L'ATTAQUE DE NEUF BREBIS À CHICHILIANNE, DES ÉLUS DE LA ...

**Faire entendre une autre voix sur la question du loup**



### Cérémonie du 8 mai

Une trentaine de personnes a assisté aux cérémonies du 8 mai à Château Bas et au hameau de l'Eglise. Frédéric Aubert a lu le poème "liberté, j'écris ton nom" de Paul Eluard, puis le texte officiel de commémoration du 8 mai. Un sympathique apéritif offert par la municipalité a suivi.



rapente ou à cheval, le plus souvent en autonomie, Théophile Bellintani a déjà effectué près de la moitié de son "Tour de l'Isère". Accompagné par Marion pour quelques étapes, il a rejoint, mardi soir, le refuge du Col de la Croix, 1ère étape triévoise au départ du col de Lus. Accueilli chaleureusement par Leila la bergère du Col, et une petite délégation d'habitants, il raconte joyeusement son cheminement non seulement sportif mais aussi réflexion philosophique sur l'humanité contemporaine : "Pour une transition sans violence, n'est-il pas nécessaire de commencer par se changer soi-même ? La première des transitions sociétales c'est celle qu'on fait à l'intérieur de soi. Voici les trois valeurs fortes que je défends : vivre mieux avec moins, vivre local et vivre l'humain."



### Annulation du spectacle de Trièves en scène

Dans l'Echo n° 32 d'avril dernier, nous vous annoncions un nouveau spectacle de Trièves en scène: "1572", pour le 2 juillet. A plusieurs reprises, au cours des dix dernières années, nous avons eu le plaisir d'accueillir alternativement des spectacles d'intérieur et de grands spectacles en extérieur.

A chaque fois le succès était au rendez-vous, les spectateurs toujours nombreux et à chaque fois ravis par la qualité des représentations. Malheureusement, rien ne se passera le 2 juillet à Tréminis. Suite au désengagement financier brutal de la Région Auvergne-Rhône-Alpes induisant la perte d'une subvention de 6000 € notifiée un mois et demi avant les représentations, l'association a décidé d'annuler le spectacle initialement prévu pour 2016.

**Le tour de l'Isère de Théophile**, mardi 14 juin, 18ème étape au refuge du col de la Croix de Tréminis. Depuis 18 jours, parti du Cirque de St Même en Charreuse pour un périple de 3 mois sur les pourtours du département sans jamais avoir recours à un engin motorisé, à pied, en canoë, en vélo et puis plus tard en pa-



### Fleurissement et sentier

Les deux opérations "fleurissement" vendredi 3 juin et "nettoyage du sentier du Ménil" dimanche 5 juin se sont très bien passées grâce aux bénévoles qui nous ont aidés. Merci à eux ! Une nouvelle journée pour nos sentiers est prévue le **dimanche 4 septembre. Rendez vous à 8 heures devant la mairie.** Nous espérons que le beau temps sera de la partie. Sinon nous reporterons à la semaine d'après notre chantier. Si vous le pouvez, munissez vous d'une gouyarde ou d'un ébrancheur. Après une incursion ce printemps dans Ménil, nous trouverons un autre secteur à remettre en état...ce n'est pas ce qui manque.



### Dernières informations concernant la coupure du viaduc de Parassat pendant les travaux

Du 6 juillet au 22 juillet : mise en place d'une circulation dite alternée avec feu de 8h à 18h sur la RD526 entre le viaduc de Parassat et Mens. Du 18 juillet au 5 août : mise en place d'une circulation dite alternée ponctuelle (quelques heures non régulièrement) sur le viaduc de Parassat. **Du 8 août au 25 novembre** : fermeture de la route RD526 avec mise en place de déviations : pour les véhicules légers par Le Percy et la RD13, pour les poids lourds par Lalley et la RD66. La route ne sera donc coupée (jour et nuit) qu'à partir du 8 août. Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter : **Maison du Territoire (Mr PHILIP ou Mme VERNISSE)** Lot Le Passiflore BP8 38710 MENS  
Tel : 04-80-34-85-00

LE COMITÉ DES FÊTES DE TRÉMINIS présente

avec le soutien de **Attrap@-Lun@**

## Le Temps d'Aimée



Écrit et mis en scène par **Claude Romanet**, avec **Sylvie Dyon**

**Samedi 24 Septembre à 17h00**

Mairie **TRÉMINIS**

Tarif unique : 8 €  
RESERVATIONS : 06 75 12 92 09  
Goutarou prévu après le spectacle



**La boule de Ferrand Organise un concours Enfants (à la mêlée)**  
(jusqu'à 12 ans inclus)

**Le 30 Juillet 2016**  
À partir de 14 h

**Ouvert à Tous**

14 h : Inscription  
16 h : Goûter offert par l'association  
Remise des récompenses

Gratuit

Buvette & Gâteaux

**La boule de Ferrand organise un concours familial de Pétanque de doublettes**  
**Le 13 Août 2015**  
À partir de 11 heures

**Ouvert à tous**

11 h 00 : Inscriptions  
12 h 30 : Apéritif offert par l'association & repas champêtre  
14 h 00 : Reprise du Concours

Buvette

**Tarifs**  
Concours seul : 5 € par personne  
Repas Seul : 12 € par personne  
Concours + Repas : 15 € par personne

Renseignements & Réservation :  
(date limite le 8 Août)  
Tél : 04 76 34 35 95  
ou 06 47 23 14 54

Cette année : Cochon de lait au four tahitien

**EXPOSITION ITINÉRANTE « À LA DÉCOUVERTE DU DRAC ISÉROIS »**

**A la salle des fêtes de Tréminis du samedi 25 juin au lundi 18 juillet**

L'exposition est constituée de 12 panneaux selon les thématiques suivantes :

1. Connaissiez-vous le Drac Isérois ?
2. A la découverte du bassin versant du Drac Isérois
3. L'axe du Drac Isérois, l'ancien dragon dompté par les hommes
4. Le Valbonnais et le Beaumont, territoires reliés par les eaux
5. Le Trièves, territoire de transition
6. La Matheysine, un plateau humide
7. SAGE et contrat de rivière, des outils pour agir !
8. La Réserve Naturelle Régionale des Isles du Drac, un îlot de nature aux portes de Grenoble
9. Les milieux humides du bassin versant du Drac, une mosaïque de milieux naturels
10. L'eau, des usages et des risques
11. Le Drac et l'hydroélectricité
12. Comprendre le fonctionnement d'une rivière pour mieux la préserver.

Contacts : Anne-Marie Fitoussi 06 08 24 06 73  
Secrétariat de mairie du 3 au 18 juillet 04 76 34 73 39

**Un nouveau Rando-croquis le 23 juillet**

Danièle ZANARDI organise un rando-croquis le samedi 23 juillet à Tréminis. Serez-vous tentés par ce chemin riche en sujets de dessin et peinture, et si bien balisé ? Dany vous accompagnera de ses conseils tout au long du circuit. Alors, à vos rayons et pinceaux ! Coût du stage 15€ à régler à l'inscription / Repas tiré du sac (Renseignement et bulletin d'inscription: <http://daniele-zanardi.com/>) **Rendez-vous à 9h place de la mairie /Fin de la randonnée vers 17h**

**Rendez-vous aussi pour son exposition d'aquarelles 2016 du 30 juillet au 21 août au Serre les vendredis, samedis, dimanches et jours fériés de 16 heures à 19 heures**

**Vous êtes invités à son Vernissage samedi 30 juillet à partir de 16h au Serre**



**Horaires de la bibliothèque-relais de la Cure** : Chaque mercredi de 14h30 à 15h30  
Une sélection de livres vous attend aussi à l'épicerie.



**Le cirque à la Margelière :**

Les spectacles auront lieu **les vendredis 15, 22 et 29 juillet, 11 et 12 août à 20h30** (entrée gratuite).



**Agenda du trimestre**

**Des pizzas à Tréminis à partir du samedi 2 juillet**

SAMEDI SOIR UNIQUEMENT A CHATEAU BAS AU FOURNIL  
**TREMINIS PIZZA AU FEU DE BOIS**  
TOMATE

ANCHOIS : anchois olives	7,50
MARGARITA : jambon emmental mozza	9,00
ROYALE : jambon champignons emmental mozza	9,50
MENIL : champignons emmental mozza	9,00
ROQUEFORT : roquefort emmental mozza	9,00
CHEVRE : jambon chèvre emmental mozza	9,50
SAVOYARDE : jambon reblochon chèvre emmental mozza	10,00
OIGNON : oignon emmental mozza	8,50
VEGETARIENNE : poivrons artichaut oignon emmental mozza	10,00

CREME

RUSTIQUE : oignons lardons noix emmental mozza	9,50
VALLEE BLANCHE : lardons reblochon emmental mozza	10,00
ROYALINE : jambon champignons emmental mozza	9,50



CONTACT GUILLAUME : 06 86 25 58 91

Mercredi 6 juillet	Conseil Municipal 20h30 mairie
Mercredi 13 juillet	Fête au village sur la place de la mairie
16 et 17 juillet	2 projections « Ouragan » en 3D à 20h30
Samedi 23 juillet	Rando-croquis à 9h et Écran vagabond 17h30 et 20h30
Dimanche 24 juillet	« Foire à tout » à Château Bas à partir de 9h
samedi 30 juillet	Concours pétanque « juniors » à 14h
Samedi 13 août	Concours familial de pétanque à partir de 11h
Jeudi 1er septembre	Rentrée des classes
Dimanche 4 septembre	Chantier de rénovation de sentier à 8h devant la mairie
Dimanche 11 septembre	Ouverture de la chasse
Jeudi 15 septembre	Sortie du Trémini's club en Chartreuse
Samedi 17 septembre	Écran vagabond 17h30 et 20h30
Samedi 24 septembre	Théâtre « le temps d'Aimée » à 17h Salles des fêtes
Dimanche 2 octobre	« L'île enchantée » spectacle de marionnettes offert 14h30

## Le Ménil (Altitude : 1594 m)

En ces belles journées ensoleillées, enfin je l'espère, l'ascension du Ménil permet de randonner sous le couvert d'une végétation dense, sauf vers le sommet.

Caractéristiques de la randonnée	
But : Le Ménil	alt. : 1594 m
Distance :	Environ 12 km
Dénivelé positif :	770 Mètres
Horaires	4 à 5 heures

De plus, une bande d'irréductibles tréminisous s'était donné rendez-vous un dimanche de juin pour nettoyer un chemin qui mène à celui-ci, donc aucune raison de ne pas parcourir le Ménil.

L'itinéraire proposé est la version longue et décrit une jolie balade, mais il sera aisé de la raccourcir en laissant une voiture au col de Mens, ou de partir de la première épingle sur la route du col (Attention, le chemin carrossable qui part de cette épingle est tentant, mais il est strictement interdit à la circulation, sauf ayant droit).

### Description de la randonnée :

- Du parking de la Mairie de Tréminis, empruntez le chemin qui mène au cimetière du hameau de l'église, et poursuivez sur une large piste carrossable que l'on suit en longeant les champs et des bois.

- Au point 1, empruntez un sentier qui monte tranquillement en quelques lacets à travers des pins sylvestres. Traversez une large piste carrossable (on peut arriver ici au départ du premier lacet du col), et prendre le bon chemin (c'est à partir de là, que le chantier de Juin débuta).

- Au point N°2, le chemin se redresse en de petits lacets, il faut suivre le balisage (triangle bleu).

- Après quelques minutes, le chemin progresse tranquillement à travers les buis, les hêtres et les conifères de nos régions (sapins, pins).

- Au point N°3, on rejoint le sentier PDIPR qui monte au Ménil. Attention toutefois, les derniers mètres (Point N°4) comportent quelques passages plus délicats (Soyez attentif).

- Vous êtes au sommet du Ménil, un joli panorama sur le Trièves 360°.

- Pour la descente, retournez au Point N°3 et suivez le chemin PDIPR qui coupe quasiment le Ménil à la même altitude.

Puis il descend pour rejoindre le Col de Mens (Point N°5).

- De là, un sentier vous ramènera tranquillement au parking.

Vous pouvez retrouver cette sortie sur le site de Tréminis et pour les plus connectés qu'entre nous, téléchargez le tracé GPX de cette randonnée.

Bel été à tous et à toutes  
Antony Sanson



**PORTRAIT**

**Leila et son alpage du Col de la Croix/Paille**

Leila, ce prénom ne parle sans doute pas à tous les Tréminis mais certainement à beaucoup de randonneurs qui passent par le col de la Croix. En effet Leila est la bergère de cet alpage pour la dixième saison déjà, alpage dont la surface totale est d'environ 300 hectares et nourrit les quelques 280 génisses et vaches appartenant à 7 éleveurs : 3 de Tréminis et 4 des Hautes Alpes.

Ce qui frappe quand vous la croisez pour la première fois c'est son sourire, sa bonne humeur. Tout de suite on la sent à l'aise dans son élément. Leila a vu le jour voilà bientôt 31 ans dans la capitale des Gaules (Lyon), elle fait partie d'une fratrie de 4 enfants et est elle-même une triplée. Elle est maman d'une petite Myonah de 6 ans qui se passionne déjà pour les animaux et se voit déjà vétérinaire. Son papa Robert, lui-même berger dans sa jeunesse en Chartreuse et Mathésine, actuellement éleveur en Ardèche, et sa maman Mauricette infirmière sont pas peu fiers de leur fille.

Son destin était donc tout tracé : l'envie des grands espaces, le calme, la nature, les animaux, tout cela réuni, font de Leila une passionnée de son travail saisonnier et une grande voyageuse du continent asiatique et plus précisément l'Himalaya.

Sa mission se décompose en 2 temps :

Avant la montée des génisses, du 1er mai au 10 juin, selon les aléas météorologiques, Leila passe 2 jours à remettre sa maison en ordre, ce n'est pas de trop après 7 mois de fermeture. Puis arrive l'énorme travail de remise en état des quelques 12 kms de clôture : piquets, fils barbelés, clôtures électriques. Souvent la météo fait des caprices, ce qui ne facilite pas la tâche : un record, la saison dernière avec 7 jours consécutifs de brouillard et une visibilité de



10m. La mi-juin arrivant, le bruit des gros tracteurs et remorques chargés de la précieuse cargaison se fait entendre au loin, c'est bien entendu l'arrivée des génisses. Très peu d'entre elles montent encore en troupeau du côté de la Jarjatte. Ces demoiselles ont un peu plus de chance que leurs ancêtres. En effet quelques décennies auparavant, la montée des génisses se faisait en troupeau au départ des 4 villages. Parents, enfants, cousins, cousines, chiens, tout le monde participait et un bon casse-croûte nous attendait à l'arrivée.

C'est le début de deuxième partie de la mission de Leila : Chaque jour elle part de bonne heure le matin avec son sac à dos rempli de sel et céréales qu'elle distribue à la main



afin d'entretenir une relation homme/animal. Bien entendu, Douna, sa chienne border collie de 3ans, l'accompagne, le petit chat lui et les 5 poules resteront au

refuge en attendant que leur maîtresse revienne. Leila a toutes ses génisses en mémoire. Chaque jour, elle les compte, pas une seule ne doit manquer. La difficulté ensuite c'est de repérer celles dont la santé décline, de les isoler, de faire le diagnostic et de les soigner au mieux avec le bon traitement. De plus, pour encore accentuer la difficulté, quelques génisses sont issues d'un

élevage bio, ce qui implique un traitement homéopathique. Leila gère également l'herbe, c'est à dire faire manger la moins bonne herbe en premier puis agrandir l'espace au fil de la saison, si bien que nos génisses rentreront à l'étable début octobre avec quelques kilos de muscles en plus et surtout une bonne santé après avoir passé 4 mois à 1500 m d'altitude.

Ainsi se termine cette rencontre avec Leila qui m'a fait passer un agréable moment dans sa maison à côté du poêle qui refoule à chaque souffle du vent et une bonne Tourniole bien fraîche du Trièves. Jean Ferrat chantait « Que la montagne est belle » : je rajouterai : « Que le col de la Croix est beau avec Leila ».

*Claude Morin*



Rencontre inter-écoles à Mens



Tir à l'arc avec Dominique

La Mine Image



Course d'Orientation avec Antony



Les mandalas avec Fabienne



Sortie au Col de la Croix



Exposition Drac



## Notre sortie avec le Tréminis'club

Petit Quizz proposé par Marion

- 1) Comment s'appelle l'endroit où les mineurs mettent les habits en l'air ?  
A La penderie    B La salle des pendus    C Les pendus
- 2) La roche du charbon de la Matheysine est elle de ?  
A De la tourbe    B De la houille    C De l'antracite
- 3) En quelle année a été ouverte la première galerie horizontale en Matheysine ?  
A 1768    B 1982    C 1792
- 4) Dans certaines mines, à quel âge les enfants devaient ils travailler ?  
A 8 ans    B 10 ans    C 14 ans
- 5) Les mineurs prennent ils plutôt les boîtes en fer ou en tissu pour leur repas ?  
A En fer    B En tissu
- 6) Combien de kilos pèse une berline pleine de charbon ?  
A 300 kilos    B 500 kilos    C 750 kilos
- 7) Par quel animal les berlines étaient elles tirées ?  
A Poney    B Cheval    C Vache
- 8) Combien de temps les chevaux restent ils dans les mines ?  
A 5 jours sur 7    B 1 journée    C Toute leur vie

### La croisière sur la Mira par Maélie.

Après la mine Image nous sommes allés sur la Mira avec le Tréminis Club. La Mira est un bateau qui promène les gens sur le lac de Monteynard. Nous avons mangé des pommes de terre, du poulet et des courgettes, et en dessert, un gâteau. J'ai bien aimé. C'était la première fois que je montais sur un vrai bateau.



**LES BARRAGES par Noam**  
Le barrage de Monteynard a été construit en 1955 et a été terminé en 1962. Le barrage est un barrage-voûte. Il sert à alimenter la centrale hydroélectrique et il est fait en béton. Le barrage fait 153 m de hauteur, il peut retenir 275 hm d'eau, il mesure 230 m de longueur et 5 m de largeur. A la base il fait 20 m de largeur. Nous avons été sur la Mira et nous avons aperçu de près le barrage de Monteynard.

## La vie à l'école.....

1B-2C-3A-4A-5A-6C-7B-8C

### Avec Antony par Mathilde

Tous les jeudis pour les GAP (Temps d'Accueil Périscolaire) nous faisons de la C.O (Course d'Orientation) avec Antony Sanson. Il nous apprend les points cardinaux, comment se servir d'une boussole, les doubles pas, à lire une carte, course en papillon et en étoile, à quoi sert un balon, où on doit poinçonner. Nous sommes à la neuvième séance. Pour la première et la deuxième séance nous avons été dans la cour, retrouver des objets dans différentes zones. Pour la troisième séance nous avons fait la course en papillon, un circuit numéroté, et la course en étoile, retour à chaque fois au point de départ. La quatrième séance, nous avons travaillé sur les points cardinaux, la cinquième et sixième séance nous nous sommes orientés avec les boussoles, la septième et la huitième séance nous nous sommes repérés avec une carte.

### LE LUNDI MATIN AVEC DOMINIQUE

Le lundi matin avec Dominique nous faisons du tir à l'arc. Première séance on a tiré sur des boîtes. Nous étions en deux équipes, et l'équipe qui marquait le plus de points avait gagné. Deuxième exercice tiré dans un ballon en mousse avec nos flèches toujours en deux équipes. Le ballon qui touchait le filet avait gagné. Deuxième séance, tir au drapeau, il y avait des cibles sur le sol du plus petit au plus grand avec un drapeau au milieu. Nous devions avoir le plus de points possibles. Il y avait une cible à 1 point à 3, à 5 et une autre à 7. Troisième séance tiré sur des cibles, séance dans la salle des fêtes à cause de la météo. Après, Dominique nous a expliqué qu'il existait des niveaux en tir à l'arc la flèche blanche, la noire, la bleue, la rouge et la jaune. Nous avons tiré sur les cibles pour connaître notre niveau. Mon niveau était la flèche bleue. **AMBRE**



### LE COIN DES PETITES FILLES

#### Le quad de Papa

Le jour de la fête des Papas, je suis allée dans la forêt avec Papa, sur son quad. J'avais mis un casque. Nous avons vu un lièvre. Il y avait de la mousse sur les arbres. Papa allait vite, mais je n'avais pas peur. Je recevais des petits cailloux dans les yeux. Après, nous sommes rentrés à la maison, rejoindre Maman et Giulia.

LINE

### Une journée à l'école de Mens.

Je suis allée dans la classe de Françoise avec Line. D'abord nous avons chanté, nous avons fait un dessin. Nous sommes allés à la récréation, et nous avons raconté des histoires. Anne-Marie est venue nous chercher pour manger avec les élèves de Tréminis. Après le pique-nique, nous sommes retournés à l'école de Mens et nous avons couru pour le courseton, avec des étiquettes pour compter les tours. J'ai bien aimé.  
Enola.

# DES ELEVES ET DES PASSIONS

## Les caisses à savon

Les caisses à savon sont fabriquées en fer ou en bois. La coque est fabriquée en plâtre. Il n'y a pas de moteur, mais il faut des freins. La course se fait en descente, chacun son tour. On ne doit pas freiner pendant les virages et on est chronométré. Le conducteur doit mettre des genouillères, des coudières, un casque et des gants pour se protéger. Dimanche 12 juin, je suis allé voir la course de caisses à savon à Clelles et c'était bien. Youkou



La Caparo T1

## Les voitures.

Je m'intéresse aux moteurs de voiture et à leur puissance. Je suis allé voir les vieilles voitures à Tréminis. J'ai préféré la Mercedes rouge parce qu'elle faisait un joli bruit. J'ai cherché sur Internet le nombre de chevaux de mes voitures préférées : La Porsche 918 a 887 chevaux, la formule 1, 750 chevaux, La Bugati 1001 chevaux et la Ferrari 963 chevaux et la Caparo T1, 610 chevaux. Bastien

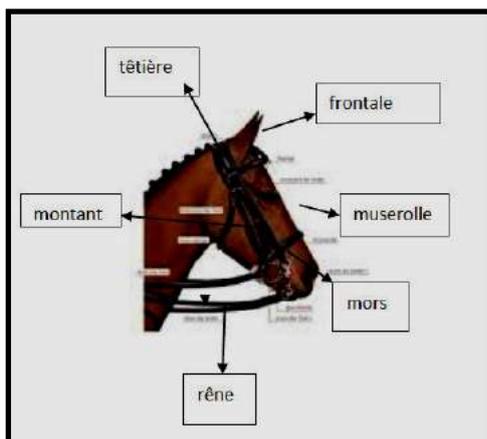
## Les jeux sur les écrans

J'ai 7 ans et je joue beaucoup sur la tablette. A l'école nous avons parlé avec la maîtresse parce que je ne me concentre plus assez sur mon travail. Elle a donné un papier à mes parents qui explique qu'à tout âge il faut choisir ensemble les programmes, il faut limiter le temps d'écran, il faut inviter les enfants à parler de ce qu'ils ont vu ou fait, et il faut encourager leurs créations. Alexandre



## L'équitation

L'équitation est un sport qui se pratique dans plusieurs circonstances. Pour monter à cheval il faut un tapis, une selle et un filet. Le cheval peut être un animal sauvage, on en trouve partout en France. Il mange des carottes, des pommes, de l'avoine, du foin et de l'herbe. Ils ont besoin de beaucoup d'espace dans leur pâture et beaucoup d'amour. Camille





### Le Comité des fêtes

Après le concert de la MC2 du 9 avril, le marché de printemps le 15 mai, l'accueil du club CAMAS et sa trentaine de voitures anciennes et l'apéritif qui l'a accompagné le 12 juin, la fête de la musique qui a réuni une trentaine de fêtards le samedi 18 juin à la salle des fêtes à cause du mauvais temps, le Comité des fêtes ne s'arrête pas là : Rendez vous est pris pour le 24 juillet avec la « foire à tout » qui accueillera artisans, diverses animations, voitures anciennes, etc.... à Château Bas. Une autre soirée à ne pas manquer le 24 septembre à la salle des fêtes avec une pièce de théâtre : "le temps d'Aimée", retraçant la vie d'une femme, de son enfance, de la guerre, de la batteuse, de la lessive au lavoir et bien d'autres anecdotes !



### Le Trémini's Club

Un deuxième trimestre encore actif puisque nous avons réussi à concrétiser tout le programme prévu. Le dimanche 15 mai, lors du traditionnel « Marché de Printemps » organisé par le Comité des Fêtes, notre stand a proposé des hot-dogs, ce qui nous a permis « d'engranger » quelques sous afin de pouvoir faire l'avance des fonds nécessaires à la sortie prévue avec les enfants de l'école.

Le jeudi 19 Mai, plus de cent personnes se sont réunies dans notre salle des fêtes lors du repas « interclubs » organisé afin de permettre aux « Anciens » du Trièves de rencontrer de vieilles connaissances plus ou moins difficiles à retrouver faute de temps ou pour certains de mobilité. Sept clubs ont répondu présents. Après le délicieux repas froid « façon pique-nique à table !!! » les joueurs de belote, Romicube, Scrabble, etc... se sont installés. Puis dans une joyeuse ambiance décontractée, on a procédé au tirage de la tombola. Les gagnants sont repartis ravis avec leurs lots modestes offerts par les membres de notre club. Malgré le mauvais

temps qui a empêché la visite du village, tout s'est passé joyeusement, dans une grande convivialité. Les autres Clubs sont sollicités pour organiser, chez eux, une prochaine rencontre de ce type les années prochaines. Le mardi 7 juin, lors de la sortie offerte aux écoliers, nous avons visité le musée de La Motte d'Aveillans : « La Mine Image » ; visite largement appréciée des petits comme des grands, car très bien commentée. Nous avons tous découvert (ou re-découvert) la vie des mineurs de La Mure. Puis notre autocar nous a conduits à Mayres-Savel où nous avons embarqué sur le bateau « La Mira » pour une jolie croisière. Là, nous avons pris le repas tout en navigant sur le lac de Monteynard direction le Drac pour voir le pont de Brion, puis retour cette fois en direction du barrage lui-même. Nous avons profité de la vue spectaculaire de la montagne qui plonge dans le lac et qui laisse apercevoir la petite ligne de chemin de fer, qui, autrefois permettait la descente du charbon jusqu'à St Georges de Comiers et fut par la suite utilisée comme petit train touristique, exploitation malheureusement interrompue par l'éboulement de la montagne sur la voie qui rend le passage du train impossible. Ensuite, ce fut le retour vers Tréminis avec plein de souvenirs et de nouveaux savoirs. Cette sortie a été possible grâce à l'aide de la Mairie de Tréminis et du Conseil Départemental qui nous soutiennent dans cette action, ainsi que le Sou des Ecoles et la coopérative scolaire. (participation des familles de 6€ par enfant pour la journée)

La prochaine action de notre Trémini's Club sera sa participation à la « Foire à Tout » du dimanche 24 juillet qui se tiendra sur la place de Château Bas et où nous proposerons une petite restauration.

Le mois d'août sera sans doute, pour nous une période de calme, afin que chacun des membres puisse s'occuper des petits enfants en vacances. Nous envisagerons la saison d'automne où se dessinent déjà, de nouvelles propositions : à savoir, entre autres,

une sortie dans le Voironnais (visite de La Correrie : musée de la Grande Chartreuse, déjeuner très probablement à l'Auberge Fleurie à St Etienne de Crossey et visite guidée des caves de La Chartreuse). Prenez note et venez nous rejoindre pour ce voyage qui aura lieu le jeudi 15 septembre.

Tous les membres du Trémini's Club vous souhaitent un bel été.

### Sou des Ecoles



### La fête de l'école du dimanche 3 juillet a

réuni les élèves, les parents et les bénévoles autour de Brigitte. Un diaporama des activités de l'année scolaire a été présenté et la soirée s'est poursuivie autour d'un sympathique repas. Nous vous invitons à participer à la fête au village du 13 juillet en vous inscrivant au repas auprès de Delphine à l'épicerie. (voir page 1)



### Le foyer de ski de fond

Cette année, Antony a proposé une chasse au trésor aux enfants lors du Marché de Printemps. Le foyer a aussi vendu des sorbets et les gaufres de Cathy, présent pour la 1ère fois à cette manifestation selon le souhait du président du Comité des fêtes qui aimerait que le plus grand nombre d'associations du village participe aux diverses animations.



### La boule de Ferrand

Comme d'habitude, deux concours de pétanque sont organisés dans l'été. Rendez-vous sur le terrain de Château bas pour un concours junior le 30 juillet à partir de 14h et pour la journée famille le 13 août à 11h (informations page 6)



### L'Ecran Vagabond

2 soirées exceptionnelles : Cet été en plus des séances mensuelles, les bénévoles de Tréminis proposent le film Ouragan en 3D samedi 16 et dimanche 17 juillet à 20h30 en présence du réalisateur Cyril Barbançon. Les autres séances d'été : 23 juillet, 20 août, 17 septembre

<http://www.ecranvagabond.com/>

Les Français aiment se promener en forêt. Ils sont 500 millions de visiteurs par an. Pour l'Office national des forêts (ONF), gestionnaire des forêts publiques, l'enjeu est de taille : accueillir, orienter le public, lui offrir des parcours sécurisés et le sensibiliser au respect de cet environnement.

La publication d'une charte du promeneur «J'aime la forêt, Ensemble protégeons la », permet de rappeler aux promeneurs les règles de base d'une promenade en forêt. L'enjeu est de faire cohabiter accueil du public et protection de l'environnement par un comportement citoyen.

**Quel est l'objectif de cette charte ?**

L'ONF vient de fêter ses 65 ans et, depuis sa création, nous nous soucions de l'accueil du public dans la forêt. L'objectif de la charte est de permettre à tous de profiter de la forêt tout en la respectant et en la préservant. Certaines personnes ne mesurent pas les conséquences de leurs pratiques.

**Comment associer l'accueil du public avec la préservation de la forêt et son exploitation ?**

Promenade, VTT, course à pied, chasse... La charte fixe un cadre qui prend en compte toutes les pratiques du public pour les faire cohabiter au mieux avec les autres enjeux de la forêt. Par exemple, les promeneurs ne doivent pas s'aventurer hors des sentiers pour ne pas abîmer les jeunes pousses qui feront la forêt de demain ou ne pas entrer dans une zone de travaux forestiers. Définir des espaces dédiés à l'accueil du public, à la biodiversité ou à l'exploitation de la forêt permet de faire cohabiter ces trois enjeux, au sein d'une même forêt. Ce dont le public n'a pas toujours conscience.



**Quels sont les gestes citoyens en forêt ?**

Il existe trois différents types de bons comportements : ceux au profit de la forêt, de sa faune et de sa flore ; ceux au profit des professionnels et de l'exploitation de la forêt et ceux au profit des autres usagers.

Un comportement citoyen doit permettre la cohabitation de ces enjeux. Respecter la signalisation, emporter ses déchets, ne pas ramasser le bois mort qui est un refuge pour les champignons, les insectes, les oiseaux et qui participe aussi à la fertilité des sols : voici quelques-uns des gestes clés d'un promeneur citoyen. Pour les forestiers, il est essentiel d'expliquer ces enjeux pour sensibiliser l'utilisateur et l'inciter à adopter le bon comportement.

*Anne-Marie Granet, référente nationale à l'ONF pour l'accueil du public*

**Les 14 règles de la charte**

- Les déchets, jamais dans la forêt
- Feux, interdits en forêt
- Des cueillettes, avec modération
- Chantier forestier, attention danger
- Véhicules à moteur, accès réglementé
- VTT et cavaliers, hors des parcelles
- Cyclistes et cavaliers, sur les chemins
- Le bois mort, précieux pour la forêt
- Zone de chasse, ne pas entrer
- Nos animaux, sous contrôle
- Tas de bois, escalade interdite
- Faune sauvage, ne pas déranger
- Promeneurs, sur les sentiers
- Partager l'espace, bien-vivre ensemble

**Le B.A. BA du super promeneur**

LE FRELON ASIATIQUE, *VESPA VELUTINA*

Depuis son introduction en France en 2004, la population de frelons asiatiques poursuit progressivement son installation dans le pays. Ce phénomène est source de difficultés, en particulier au niveau de l'apiculture.



En effet, il représente une menace pour différents insectes, dont il est le prédateur et notamment pour l'abeille domestique. Les ruchers sont pour lui une très bonne ressource alimentaire, surtout en fin d'été et durant l'automne, lorsque la colonie de frelon est en plein développement. Il a ainsi une action :

- directe sur les colonies : du fait de la prédation et du stress qu'il occasionne en étant présent devant la ruche),
- et indirecte : du fait de la diminution de la fréquence des sorties voire de l'arrêt de butinage qui engendrent un affaiblissement des colonies pouvant aller jusqu'à de la mortalité. Les conséquences économiques sur l'apiculture sont donc importantes.

La prédation exercée par le Frelon asiatique concerne non seulement l'abeille domestique mais plus largement tous les insectes, ce qui met potentiellement en danger un certain nombre d'espèces dites sensibles et porte atteinte à la biodiversité de son environnement.

Dans la région Rhône-Alpes, pour la saison 2015, 76 nids ont été découverts (49 en Ardèche, 24 dans la Drôme, 2 en Isère et 1 dans la Loire). Des individus ont également été observés dans l'Ain et le Rhône, sans que les nids aient été retrouvés. Le climat rhônalpin est peu favorable à l'implantation du ravageur et sa progression sur la région est relativement lente.

La lutte contre le frelon asiatique étant d'autant plus efficace qu'elle est précoce dans sa phase d'installation, un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDS<sup>i</sup> et FREDON<sup>ii</sup>) a donc été mis en place et décliné au niveau départemental. Ainsi, au sein de chaque département, un réseau de référents est réparti sur le territoire. Leur rôle est :

- De confirmer la présence du frelon asiatique suite aux signalements de cas,

- De rechercher les nids en organisant des prospections locales à l'aide de bénévoles,
- D'informer les animateurs départementaux, le maire et les apiculteurs,
- D'accompagner le maire ou le propriétaire du terrain pour la destruction, vérifiant par la même occasion sa conformité.

A ce jour, aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte passe essentiellement par la destruction des nids, au cours de l'été et de l'automne, avant la sortie des fondatrices (qui a lieu à la fin de l'automne). Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations. A ce titre, il est important de souligner que la majorité des nids est sans danger pour l'homme, sauf cas particuliers de nids construits trop bas ou occasionnant une gêne notable et nécessitant une sécurisation du site et une destruction immédiates.

En 2016, une campagne de communication est mise en place, et pour la deuxième année consécutive, afin de sensibiliser le grand public sur la menace que représente l'installation du frelon asiatique dans notre région. Elle comprend :

- Une affiche, envoyée à toutes les mairies rhônalpines et indiquant les coordonnées des intervenants à contacter afin de signaler un cas de frelon asiatique<sup>iii</sup>. En cas de doute, il est possible de prendre une photo du nid ou de l'individu suspecté et de l'envoyer par mail, via les coordonnées affichées.
- Des fiches techniques, disponibles sur le site de la FREDON ([www.fredonra.com](http://www.fredonra.com)) et offrant des informations complémentaires sur cet insecte.

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels et soyez attentifs !

Dr Prémila CONSTANTIN  
Vétérinaire pour la section apicole  
GDS Rhône-Alpes

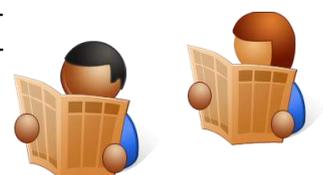
<sup>i</sup> FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

<sup>ii</sup> FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

<sup>iii</sup> Ce réseau de surveillance est dédié exclusivement au frelon asiatique, espèce exotique invasive. Pour la gestion de nids de guêpes ou de frelons communs, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

Vos articles doivent parvenir avant le 15 des mois de septembre, décembre, mars et juin afin d'être publiés. Votre nom doit être mentionné en bas de votre article.

[mairietreminis@orange.fr](mailto:mairietreminis@orange.fr)    [amfitoussi@aol.com](mailto:amfitoussi@aol.com)



**Horaires**

Du lundi au samedi de 9h00 à 11h45



- Courrier—
- Colis
- Services bancaires
- **Point Info Tourisme**

04/76/34/70/79

[agencepostaletreminis@orange.fr](mailto:agencepostaletreminis@orange.fr)

**Horaires du secrétariat de mairie**



Lundi de 9h à 12h  
 Mercredi de 9h à 12h  
 Jeudi de 13h30 à 16h30  
 Samedi de 9h à 12h  
 Le Maire reçoit sur rendez-vous

04/76/34/73/39

[mairietreminis@orange.fr](mailto:mairietreminis@orange.fr)

**Bibliothèque relais**

**Accueil tous les mercredis de 14h30 à 15h30**  
**Possibilité de prêt de livres à l'épicerie**

**Adhésion**

- Famille 15€
- Individuelle 10€

Antenne de la médiathèque de la CDC Trièves permettant l'emprunt des ouvrages de tout le réseau intercommunal

**EPICERIE SANSON**

À votre service ,  
 (du 1er juillet au 31 août mercredi matin ouvert de 8h30 à 12h)

**Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi: 8h30 à 12h et 16h à 19h**  
**Mercredi et Dimanche : 8h à 12h**

Pain bio de Casseyre (le samedi sur commande passée avant le vendredi midi)  
 Pain de la commanderie mardi-jeudi-dimanche  
 Tel 04 76 34 71 88

**Fermeture annuelle du 22 août au 31 août**

**BOULANGERIE ALBORGHETTI**

Le Pain est en vente à l'épicerie Sanson le lundi, vendredi et samedi et le mercredi (en été)  
 Nouveau : vente de pizzas le samedi soir 06 86 25 58 91

**LA FERME DU HAUT TRIEVES**



Magasin ouvert le

- mardi de 15h à 17h
  - jeudi de 10h à 12h et de 15h à 17h
  - samedi de 10h à 12h
- Tel 04.76.34.74.28

**GAEC DES AMARINES**



Vente directe -agneaux au détail, saucisses, saucisson à cuire- Le vendredi aux Granges de 18h30 à 19h30

Tel 06.81.91.53.50  
[elevagedesamarines.fr](http://elevagedesamarines.fr)

**LES TOURNEES**

**Boulangerie « Julien »** tournée à Château-Méa, l'Eglise et le Serre le mardi et le vendredi.

**Boucherie Marcou de Mens**  
 Livraison des commandes le Vendredi Tel 04.76.34.60.38

**AUTOCARS BLANC DU GRAND FERRAND**

06 75 41 78 98  
 04 76 34 74 32

**Ligne Tréminis-Mens**

Circule tous les samedis sauf jours fériés

Aller	Arrêt	Retour
8h15	Le Serre	12h00
8h17	L'Ecole	11h58
8h19	Château-Méa	11h56
8h21	Château-Bas	11h54
8h35 à 9h05	D'Avers à Prébois	11h10 à 11h50
9h15	Mens	11h00



**TREMINIS TAXI**

04 76 15 32 58  
 06 22 27 92 81

**VOIR LA MONTAGNE AUTREMENT**

Antony Sanson  
 Accompagnateur en Montagne  
 Trièves-Vercors-Devoluy

Contact@voirlamontagneautrement  
 site internet  
[voirlamontagneautrement.fr](http://voirlamontagneautrement.fr)

**URGENCES**

0810.15.33.33 Conseil Médical



**ACCES A LA DECHARGE COMMUNALE**

Se présenter à la mairie pour retirer la clé. *En dehors des horaires d'ouverture du secrétariat, pensez à appeler avant de vous déplacer.*

Lundi de 9h à 12h/14h à 17h  
 Mardi de 9h à 12h/14h à 17h  
 Mercredi de 9h à 12h  
 Jeudi de 19h à 12h/14h à 17h  
 Samedi de 9h à 12h

**Décharge réservée aux déchets végétaux et gravas/bois.**

**ORDURES MENAGERES**

A déposer aux différents points de collecte dans des sacs poubelles fermés.

**TRI SELECTIF**

Des colonnes de tri et des molocks sont à votre disposition aux points propres de Château-Bas et Château-Méa



**DECHETTERIE DE MENS**

du 1er mai au 30 septembre  
 Lundi : 9h - 12h / 15h - 18h  
 Mercredi : 9h - 12h / 15h - 18h  
 Samedi : 9h - 12h / 15h - 18h

du 1er octobre au 30 avril  
 Lundi : 9h - 12h / 14h - 17h  
 Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h  
 Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

04/76/34/88/06

Concert MC2 le 9 avril



Les saynètes des Lycéens « passeurs d'histoires » le 29 avril



Cérémonie du 8 mai au Monument de Château Bas



Marché de Printemps 15 mai



Repas inter-clubs des Aînés Ruraux 19 mai

Halte du club CAMAS 12 juin



Dernier cours de yoga avec Guillaume 30 juin



Fête de la musique 18 juin